

Lettre d'acceptation par l'employeur du congé pour création d'entreprise

<Date> <Au plus tard trente jours à compter de la réception de la demande du salarié. A défaut de réponse l'accord est réputé acquis >

<Lieu> < >

Recommandé avec A.R.

M<.....>,

Nous accusons réception de votre lettre du <..... > par laquelle vous sollicitez une absence, au titre du congé pour création d'entreprise, pour une durée d'un an à compter du <..... > ,

Nous avons le plaisir de vous informer de notre accord ; vous pourrez donc vous absenter de l'entreprise durant la période du <..... > au <..... > .

Nous vous signalons que votre réintégration dans l'entreprise ne pourra pas intervenir avant la date prévue.

OU

<Si vous souhaitez réintégrer la société avant la date prévue, nous envisagerons cette possibilité en fonction des impératifs et contraintes du moment>.

OU

<Conformément aux dispositions de la convention collective, vous pourrez être réintégré dans l'entreprise avant la date prévue si vous en faites la demande au moins <X mois> avant>.

Nous vous rappelons que pendant toute la durée de votre congé vous êtes tenu(e) de respecter votre obligation de discrétion, de loyauté et de n' exercer aucun acte de concurrence vis-à-vis de la Société. Vous vous engagez, également, en cas de modification de l'activité de la société que vous envisagez de créer <ou de reprendre>, à nous en informer dans les plus brefs délais.

Nous vous informons, également, que votre congé ne donnera pas lieu à rémunération.

OU

<Conformément aux dispositions de la convention collective, votre rémunération sera maintenue partiellement pendant une période de < >OU sera intégralement maintenue>.

Veillez agréer, < > ,

<Signature>